

Résultat de l'enquête sur les travailleurs détachés en Europe

¹Jean Pierre KLAPUCH assisté de Sylvain Lefebvre



PROJECTIVES
R E S E A U



Préambule

Un des objectifs de ce projet Européen, dans le secteur de l'agroalimentaire, était d'avoir une meilleure vision sur l'utilisation des travailleurs détachés dans les différents pays de l'Union européenne.

Méthode de travail ; faire un état des lieux par l'élaboration d'un questionnaire à destination des différents partenaires et des soutiens de ce projet :

Objectifs du questionnaire:

Réunir les informations sur la nouvelle directive 2018/957/CE concernant le détachement des travailleurs

Analyser la transposition de la directive dans les différents pays

Faire un bilan sur le détachement des travailleurs depuis son origine

Regarder la place des fédérations européennes

Analyse de l'enquête sur les travailleurs détachés en Europe

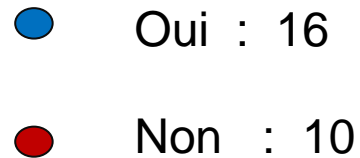
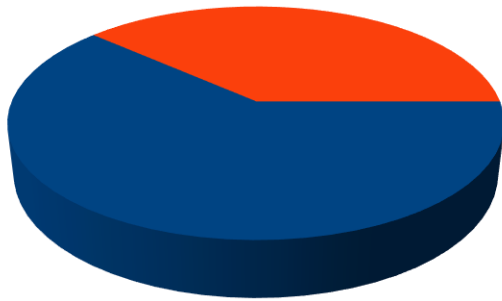
5 pays ont répondu aux questionnaires :
Italie / France / Allemagne / Espagne / Bulgarie +
le CEETTAR (Fédération européenne des
employeurs).

Ce qui correspond à 26 réponses, dont une grande
majorité pour l'Italie.



A) Nouvelle Directive 2018/957/CE concernant le détachement des Travailleurs.

1) Avez-vous pris connaissance de cette nouvelle directive?

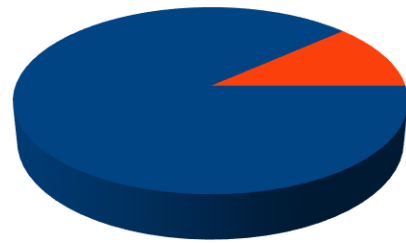


Analyse de la réponse :

Une majorité (16 sur 26) des sondés ont bien pris connaissance de la nouvelle directive mais il nécessaire de poursuivre son appropriation.



2) Pensez-vous, que cette nouvelle directive permet des évolutions positives pour les travailleurs détachés ?

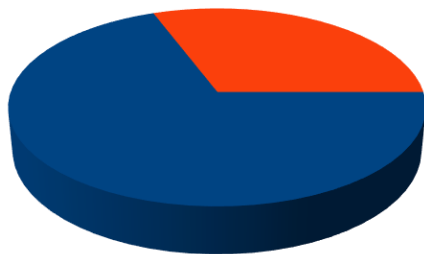


● Oui : 23
● Non : 3

Analyse de la réponse :

A la très grande majorité (23 sur 26) la nouvelle directive est une réelle avancée pour les travailleurs détachés.

3) Pouvez-vous nous indiquer, quels sont les points forts et les points faibles de cette nouvelle directive?



● Oui : 18
● Non : 8



Analyse de la réponse de la question 3 :

Dans les points forts :

- l'impact positif sur le dumping social
- une meilleure garantie des conditions de concurrences
- un renforcement de l'égalité de traitement et des respects du droit des travailleurs
- le principe travail égal / salaire égal, l'amélioration des conditions de travail, la santé et la sécurité

Dans les points faibles :

- Nécessité de mettre en place un contrôle pour une bonne application de la directive et pour éviter de contourner les règles
- la difficulté d'informer tous les acteurs concernés par cette nouvelle réglementation

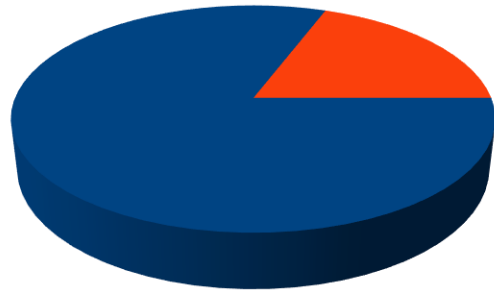
Analyse de la réponse :

Les réponses sont très favorables à cette nouvelle directive, avec quelques inquiétudes concernant sa mise en œuvre et quelques clarifications concernant son interprétation.



B) Chaque état membre de l'UE avait deux ans pour transposer la directive 2018/957/CE et au plus tard le 30 juillet 2020

4) Savez-vous, si la directive a bien été transposée dans votre pays?



● Oui : 21
● Non : 5

Analyse de la réponse :

21 réponses sur 26 confirment que la transposition de la directive a bien été faite en Italie, en France, en Allemagne et en Espagne et pour le Ceettar il rappelle qu'il est au niveau Européen.

Question : avez-vous pris connaissance du texte de la réglementation transposer et applicable dans votre pays?



● Oui : 13

● Non : 13

Analyse des réponses :

La moitié confirment avoir pris connaissance de la réglementation transposée dans leur pays.

Question : le texte de la réglementation transposé dans votre pays est-il identique ou pas à la directive 2018/957/CE ?

Pour la Bulgarie le texte transposé n'est pas identique à la directive

Pas de réponse de la France, l'Allemagne, l'Espagne

Pour l'Italie les réponses sont : « je ne sais pas, je suppose que c'est la même chose, je ne suis pas au courant !

la question reste donc en suspend ?



En conclusion sur la transposition

Souvent nous constatons une différence, d'un pays à un autre, dans la transposition d'une directive européenne, à l'inverse d'une réglementation européenne qui s'applique telle quelle, d'où la nécessité de s'appropriier les nouveaux textes au niveau national.

C) Bilan sur le détachement des travailleurs depuis son origine

5) Les bonnes et les mauvaises pratiques sur l'utilisation des travailleurs détachés depuis 1996 à nos jours ?

Points positifs:

Développement des bonnes pratiques / Evolution vers une égalité de traitement sur la rémunération et les conditions de travail / une pression pour éliminer le dumping social / l'amélioration de l'accès à l'information / des possibilités supplémentaires pour les entreprises et les salariés / contractualisation droit Européen entre l'entreprise et les salariés ...



Points négatifs :

Utilisation des travailleurs détachés pour faire du dumping social par des pratiques frauduleuses / rémunérer les travailleurs détachés moins cher que les salariés locaux / un manque de transparence...

En conclusion :

Sur le bilan de l'application de la directive entre 1996 et 2018, les avis sont partagés.

- Il y a ceux qui ne savent pas, ou les entreprises de leur secteur n'utilisent que de la main d'œuvre locale ou ceux qui n'ont jamais eu recours aux travailleurs détachés.
- Pour d'autres la directive a permis une évolution, certes insuffisante, mais positive du traitement des travailleurs détachés avec un constat sur la nécessité d'apporter des modifications à la réglementation avec la nouvelle directive 2018/957/CE.



6) Avantages et désavantages du recours aux travailleurs détachés ; temporaires, saisonniers ou toutes autres formes de détachement ?

Analyse d'une partie des réponses

- Pas d'avis, pas d'avantages ou de désavantages spécifiques.
- Ce sont les entreprises qui tirent bénéfices de la réglementation, par l'exploitation d'une main d'œuvre bon marché avec des salariés qualifiés, et par de la Flexibilité ...

Avantages :

- Pouvoir développer des nouvelles compétences
- Constituer son réseau Européen
- Vivre une nouvelle expérience dans un autre pays
- L'opportunité de trouver un nouveau travail...

Inconvénients :

- L'éloignement de la famille et l'isolement social,
- Des conditions de vie difficiles hors de son pays, la problématique des langues...

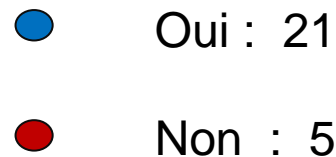
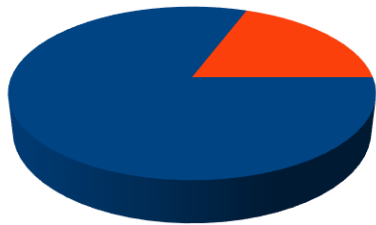


En conclusion :

Les avis sont très partagés sur l'utilisation des travailleurs détachés depuis 1996, avec deux points importants qui ressortent

- les avantages sont plutôt pour l'employeur
- les inconvénients plutôt pour les travailleurs".

7) Le détachement des travailleurs, par la mobilité, permet-il un développement professionnel ?



En conclusion :

La réglementation, entre 1996 et 2018, a permis une évolution, certes insuffisante, mais positive du traitement des travailleurs détachés avec un constat sur la nécessité d'apporter des modifications à la réglementation avec la nouvelle directive 2018/957/CE.

8) qu'en est-il de l'impact pour les travailleurs détachés sur leurs conditions de travail et la qualité de vie au travail?

En conclusion

Les points positifs :

- Des nouvelles opportunités pour les jeunes travailleurs
- l'application plus stricte des règles européennes
- une évolution sur la qualité de vie au travail
- une rémunération globale plutôt garantie...

Les points négatifs :

- Partir travailler loin de sa famille n'est jamais chose facile
- La communication avec les salariés locaux
- Les conditions de travail peuvent être plus difficiles
- Les indépendants pourquoi n'ont-ils pas les mêmes droits..
- Impact encore invisible pour des travailleurs détachés

.En conclusion, la directive européenne a eu un impact positif pour une meilleure prise en compte des conditions que la qualité de vie au travail mais aussi un manque de diffusion d'information.



D) Place des Fédérations européennes

9) Rôle de l'EFFAT, sur l'application de la directive sur les travailleurs détachés ?

Rôle important pour :

Contrôler la bonne application des règles européennes

Garantir l'égalité de traitement, des conditions de travail et d'un emploi équitable.

Accompagner, coordonner, informer et développer des pistes de travail avec ses affiliés sur la mise en œuvre de la directive 2018/ 957 / CE.

Développer des accords au niveau du Comité de dialogue social Européen

Proposition des représentants Allemands sur la mise en place d'une enquête pluriannuelle à l'échelle européenne sur la bonne application de la directive.



Pour la CEETAR, le Comité de dialogue social Européen de l'agriculture et de la sylviculture est un lieu approprié pour développer du dialogue social et soutiendra toujours une coopération étroite avec l'EFFAT.

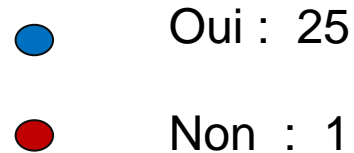
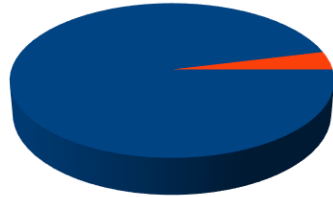
En conclusion :

Les réponses soulignent l'importance de la place et du rôle de l'EFFAT sur la question des travailleurs détachés avec beaucoup d'attentes, tant sur l'application de la nouvelle directive voire d'amélioration de la législation, la diffusion d'informations à l'ensemble de ses affiliés et son rôle auprès des institutions européennes.

La bonne application d'une directive passe par la communication dans les deux sens avec EFFAT et à tous les niveaux et jusqu'aux travailleurs



10) La mise en place de la nouvelle autorité européenne du travail, peut-elle offrir une meilleure protection pour les travailleurs détachés ?



A l'unanimité moins 1 voix, la mise en place de l'autorité du travail européenne (2019/1149) permet une meilleure protection pour les travailleurs.

Cette autorité à plusieurs objectifs :

- Faire appliquer les règles de l'UE en matière de libre circulation des travailleurs
- Faciliter l'information sur la mobilité dans l'UE
- Renforcer la coopération entre les États membres en facilitant l'organisation d'inspections et en luttant contre le travail non déclaré
- Avoir un rôle de médiateur, apporter des solutions en cas de difficultés transfrontières...

Conclusion de l'enquête :

Cette enquête a permis de répondre, en grande partie, au premier objectif, déterminé dans le projet Européen sur :

- 1) L'état des lieux au niveau national des travailleurs détachés en Europe
Qui a fait ressortir des points importants tel que le dumping social, des réalités différentes d'un pays à un autre mais tous étaient d'accord sur la nécessité de cette nouvelle directive (2018/957/CE)
- 2) L'analyse de la nouvelle directive et sa transposition en droit national
Il est nécessaire de développer des outils à destination des syndicats sur la nouvelle directive et sa transposition en droit du pays
- 3) Le rôle de la fédération européenne EFFAT
Au regards des réponses, son rôle est essentiel et indispensable
- 4) La mise en place de la nouvelle Autorité européenne du Travail.
Suivre la mise en œuvre de cette nouvelle institution

Cette étape doit nous permettre de mettre en œuvre
les autres objectifs de ce projet qui sont:

Essayer de se mettre d'accord, sur la rédaction d'une position commune, concernant les travailleurs détachés, sur les bénéfices de la directive.

Élaborer des outils d'informations pour les organisations syndicales, sur les droits et l'application de la nouvelle directive, à destination des travailleurs et des entreprises

Communiquer et organiser la diffusion, le plus largement possible, des résultats de ce projet Européen (les sites des réseaux sociaux, points de presse etc.)

Informier le plus largement possible, concernant la mise à disposition d'informations et d'outils sur le site web dédié aux travailleurs détachés.



FIN DE LA PRÉSENTATION MERCİ

